

Si Lescarbot ne demeura pas longtemps en Acadie, son influence n'en fut pas moins grande sur les destinées de cet établissement, car il ne cessa, durant plusieurs années, d'occuper ses lecteurs du projet de la Nouvelle-France. Avant de mourir, il eut la satisfaction de voir Richelieu prendre en mains les affaires de la colonie. Ce vaillant écrivain a fait mentir le dicton populaire : "Un poète ne vaut pas un fendeur de pieux." Nous avons de Lescarbot une *Histoire de la Nouvelle-France* et les *Muses de la Nouvelle-France*, publiées à Paris en la même année 1609, et dans lesquelles les historiens ont beaucoup puisé. "On y voit un auteur exact et judicieux, dit Charlevoix, un homme qui a des vues, et qui eût été aussi capable d'établir une colonie que d'en écrire l'histoire." L'année de la publication de l'*Histoire de la Nouvelle-France*, un pasteur protestant, Pierre Brondelle, en donna une paraphrase en langue anglaise, qui parut à Londres sous les auspices de Richard Hakluyt; le texte français eut trois éditions en peu d'années. Les *Muses* ont eu deux éditions du vivant de l'auteur. Il imprima aussi, en 1612, une *Relation dernière de ce qui s'est passé au voyage du sieur de Poutrincourt en la Nouvelle-France, depuis 20 mois en ça*. Pierre de Castille, fils du célèbre président Jeannin, visita la Suisse en 1617; Lescarbot l'accompagna et écrivit en vers le *Tableau de la Suisse*, publié en 1618, en même temps qu'une nouvelle édition de l'*Histoire de la Nouvelle-France*, complétée jusqu'à la mort de Poutrincourt. Cette publication, coïncidant avec la lettre de Charles de Biencourt du 1er septembre 1618, eut produit de grands résultats, si l'ouverture de la guerre de Trente ans n'eût paralysé la politique française. Nommé commissaire de la marine, Lescarbot paraît s'être éteint dans ces fonctions. La *Chasse aux Anglais*, composée en vers (1628), est son dernier livre connu. Lescarbot est, avec Champlain, le plus fort penseur des premiers temps de la Nouvelle-France. L'un et l'autre se sont tenus en dehors des partis religieux — et sont restés bons catholiques.

Qu'on me permette un mot de digression. Jean-François de La Roque, chevalier, seigneur de Roberval, de Nogens et de Prax, signait : "J. La Roque." Il est connu dans notre histoire sous le nom de Roberval, à l'occasion de ses voyages dans le Saint-Laurent avec Jacques Cartier. On sait que François Ier l'appelait le petit roi de Vimeu, à cause de la grande considération dont il jouissait dans cette partie de la Picardie, sa province. Écoutez maintenant ce que Lescarbot disait en 1612, parlant des prédications que M. Fleuche faisait aux sauvages à Port-Royal : "Quelquefois aussi il a conduit sa troupe en procession sur une montagne qui est au nord de leurs habitations, sur laquelle il y a un roc carré de toutes parts, de la hauteur d'une table, couvert d'une mousse épaisse où je me suis quelquefois couché plaisamment. J'ai appelé ce lieu le mont de La Roque, au portrait que j'ai fait du Port-Royal en mon *Histoire*, en faveur d'un mien ami nommé de La Roque, prévost de Vimeu en Picardie, qui désirait de prendre là une terre et d'y envoyer des hommes." Voilà bien, ce me semble, un petit-fils de Roberval qui s'occupait de l'Acadie.

De Monts obtint, en 1607, le droit d'exploiter (durant une seule année) la traite du fleuve Saint-Laurent, et, par sa protection, il permit à Champlain de fonder un poste à Québec (1608). Voyons la suite de sa carrière. Malgré la mort du roi (1610), ce gentilhomme était resté au poste de gouverneur de Pons, et jouissait encore d'un certain crédit à la cour. Sur les instances de Champlain, il ressaisit (1611) ses droits dans la Nouvelle-France, envoya des hommes, des arbres fruitiers, entre autres des pommiers, à Québec, et seconda de tous ses efforts la traite du Saint-Laurent; mais il céda à Mme de Guerechville ses prétentions sur l'Acadie. On le voit s'intéresser dans les affaires du